



Soutien à l'investissement en matière d'accueil de la petite enfance

Pour qui ? Les accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s, les accueillant(e)s d'enfants autonomes et le Service d'Accueillant(e)s d'Enfants conventionnés.

Pour quoi ? Des investissements en lien direct avec l'activité d'accueil des enfants : lits, parcs, mobiliers, tapis de jeux, ... ou investissements obligatoires en vertu des normes encadrant cette activité (sécurité, prévention, incendie) (la liste des équipements et investissements éligibles est disponible sur le site web).

Comment ? Vous contracterez un prêt auprès de CREDAL, coopérative de finance solidaire, pour un montant compris entre 3.000 et 10.000 euros dont :

- Vous ne remboursez que le capital emprunté;
- la WALLONIE rembourse les intérêts du capital emprunté;

Mais ce n'est pas tout...

- la Wallonie peut également vous octroyer² une prime complémentaire de maximum 20 % du capital emprunté (dans la limite des moyens disponibles dans le budget régional).

Service public de Wallonie - Direction Générale opérationnelle des Pouvoirs Locaux et de l'Action sociale
Avenue Gouverneur Bovesse 100 - 5100 JAMBES - 081/32.72.11 - <http://socialsante.wallonie.be>

Une année de répit pour les batraciens à Beloeil !

A Beloeil, les batraciens ont bénéficié d'une année de répit. En effet, en période de reproduction, le Chemin du Major à Beloeil, rue très fréquentée de grenouilles, crapauds et autres tritons a été simplement... coupée à la circulation automobile durant le mois de février !

L'objectif étant d'estimer l'ampleur de la migration de batraciens à cet endroit. À la sortie de l'hiver, ceux-ci traversent ce chemin afin de passer de leur lieu d'hibernation (le bois) vers leur lieu de reproduction (les douves du Château et la Hunelle).

Une décision du Collège communal parfaitement justifiée au vu des constatations, que viennent appuyer les chiffres des observations de Pascal qui a compté - compteur en main - 543 spécimens de crapauds (surtout), grenouilles et tritons.

Sur les clichés (des bénévoles), vous pouvez voir les deux espèces les plus couramment observées lors de telles opérations de sauvetage : grenouille rousse et crapaud commun.

Grâce à la collaboration avec le GAL (particulièrement, Charlotte et Jean-Marc) dont le travail a été de centraliser les informations et de réunir un groupe d'intervenants, nous avons la possibilité d'agir en autonomie l'an prochain.

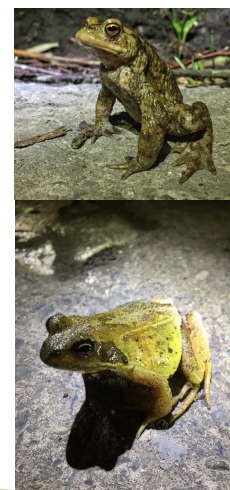
Alors, même si nous ne nous sommes rencontrés qu'une seule fois, nous avons communiqué beaucoup : par mail, rencontres fortuites sur le terrain et par téléphone portable afin d'agir quand les moyens de signalisation sont diminués ou absents et qu'une mobilisation est nécessaire.

Nous n'avons pas ou peu eu de retours négatifs par rapport à la fermeture de la route. Bien au contraire, voici les remarques positives données :

- de nombreux batraciens sauvés;
- un boulevard pour les cygnes et les canards;
- vélos, promeneurs, enfants en sécurité;
- beaucoup moins de voitures dans la rue de Favarcq, ce qui laisse supposer que le Chemin du Major est avant tout un raccourci pour d'autres personnes que les riverains qui, eux, ont retrouvé une convivialité certaine et un calme sonore.

Alors, pour les années à venir, nous sommes prêts à nous relever les manches ! Et si une décision communale de fermeture de rue voyait encore le jour, bien du monde s'en réjouirait.

Le groupe d'intervenants du Chemin du Major.



CROIX-ROUGE
de BelgiqueMaison de la Croix-Rouge de Beloeil -
Rue Octave Bataille 56 - 7971 Basècles
069/68.65.46

Location de matériel paramédical, transport automobile

Ouvert → lundi de 14 h à 17 h 30 et mercredi de 9 h à 12 h

La vesti-boutique et la brocante se déroulent toujours, pour
l'instant, à l'ancienne adresse : rue d'Ath 10 - 7970 BeloeilCollectes de sang3^e trimestre 2017

<i>Basècles - jeudi de 16h30 à 19h</i>	<i>Beloeil - mercredi de 16h à 18h30</i>	<i>Stambruges - mercredi de 16h30 à 18h30</i>	<i>Quevaucamps - mardi de 16h30 à 19h</i>
06 juillet	06 septembre	19 juillet	19 septembre
03 août			
07 septembre			

Gardes médicales

<i>VILLAGE DE BELOEIL</i>	<i>VILLAGES DE BASECLES, THUMAIDE, RAMEIGNIES, WADELINCOURT, QUEVAUCAMPS, ELLIGNIES-SAINTE-ANNE, AUBECHIES, STAMBRUGES, GRANDGLISE</i>
→ appeler le <u>17 33</u>	→ appeler le <u>17 33</u>
<ul style="list-style-type: none"> <i>le week-end</i> <i>les jours fériés</i> <i>les jours ouvrables après 18 h</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>le week-end</i> <i>les jours fériés</i> <i>les jours ouvrables après 18 h</i>
→ rendez vous au	→ rendez vous au
<u>Poste Médical de garde d'Ath</u>	<u>Poste Médical de garde de Tournai</u>
rue Maria Thomée 3 (près de l'hôpital Epicura)	Avenue Delmée 9 (près de l'hôpital Chwapi - site Notre-Dame)
<ul style="list-style-type: none"> <i>le week-end</i> <i>les jours fériés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>le week-end</i> <i>les jours fériés</i>
} <i>De 8 h à 23 h</i>	} <i>De 8 h à 20 h</i>

Les jours ouvrables de 8 h à 18 h : appelez votre médecin traitantGardes pharmaceutiquesAppeler le NUMERO UNIQUE : 0903/99.000 (1,50 €/min) ou consulter
le site : www.pharmacie.beLa garde peut être assurée par une pharmacie d'une entité voisine.

ZSWAPI - prestations opérationnelles

Le Conseil de Zone de la Zone de Secours Wallonie picarde a approuvé, en sa séance du 03 avril 2017, le règlement des redevances (exercices de 2015 à 2018) pour les prestations.

Infos :

- Toute unité de prestation ou de produit entamée sera entièrement facturée;
- La durée des interventions sera calculée par la facturation au départ de la caserne jusqu'au retour à la caserne;
- En cas de prestations, mises à disposition de matériel ou produits à facturer hors tarifs des interventions spécifiques, ceux-ci seront facturés aux bénéficiaires sur base des coûts réellement supportés par la Zone de Secours au moment de la prestation
- Le tarif forfaitaire tient compte d'une utilisation en bon père de famille du matériel, des consommables et du personnel nécessaire à la prestation mais ne tient pas compte du personnel éventuel nécessaire au fonctionnement du matériel mis à disposition ni de son transport;
- La tarification de mise à disposition de matériel, dans le cadre des prestations facturables, est applicable uniquement lorsqu'un forfait n'est pas prévu pour une prestation spécifique.

Vous trouverez l'ensemble des tarifs :

- interventions spécifiques : destruction nid de guêpe, relevage de personne, nettoyage de route, ...
 - horaire des prestations du personnel : Officier, Sous-Officier et Sapeur
 - mise à disposition de matériel : autopompe, véhicule de désincarcération, groupe électrogène, ...
 - préventions incendie : frais ouverture de dossier, frais examen de dossier, contrôle sur site, ...
 - contrôles de festivités et manifestations diverses
- > sur les sites web de la Zone de Secours : www.zswapi.be ou de la Commune : www.beloeil.be
- > Par téléphone auprès de la **Zone de Secours Wallonie picarde** : 069/58.08.95



ZSWAPI - Barbecue en toute sécurité... A table !

ZONE DE SECOURS WALLONIE (112) PICARDE

FAITES VOTRE BARBECUE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veillez à protéger votre barbecue du vent
Le vent est en effet susceptible d'emporter des braises, ne placez donc pas votre barbecue à proximité de tonnelles, parasols, nappes, meubles de jardin ou plantes sèches, qui pourraient prendre feu.

Prévoyez une distance de sécurité par rapport aux enfants et aux animaux.

Portez du coton
Portez un tablier ou des vêtements en coton qui vous protégeront mieux que ceux en matière synthétique, qui peuvent fondre sur vous.

BOB s'occupe du BBQ
Vous connaissez BOB ? Celui qui ne boit pas ? Et bien c'est ce même Bob qui devrait s'occuper du barbecue. Il est nécessaire que la personne en charge du barbecue soit sobre.

Prévoyez également un tuyau d'arrosage, un seau d'eau ou de sable ou encore mieux, une couverture anti-feu à proximité.

Choisissez une surface stable et plane
Posez votre barbecue de préférence sur du béton. Ne déplacez jamais un barbecue lorsqu'il est allumé ou encore chaud.

Barbecue au charbon
Utilisez des allume-feux ou une cheminée d'allumage, prévus à cet effet et non du méthanol, de l'essence ou du pétrole pour allumer plus rapidement votre barbecue. Non seulement ils sont toxiques mais aussi très inflammables. Vous risquez donc de graves brûlures car la flamme sera tellement rapide qu'elle remontera jusqu'au récipient, que vous tenez encore en main!

Barbecue au gaz
- Vérifiez régulièrement que les tuyaux ne soient pas abîmés (fissures, trous) et que la date de péremption ne soit pas dépassée. En effet, les tuyaux ont tendance à devenir poreux avec le temps et des petites fuites apparaissent alors.
- N'attendez pas pour allumer le barbecue après avoir ouvert le gaz.

Barbecue électrique
- Ne placez jamais votre barbecue électrique près d'une piscine ou d'un étang, vous risquez l'électrocution.
- Veillez à dérouler complètement le fil et à ce qu'on ne puisse pas trébucher.

Si quelqu'un se brûle malgré tout, éloignez-le de la source de chaleur et faites couler de l'eau tiède pendant au moins 20 minutes sur la brûlure, dans la douche ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Si vous ne le faites pas, la brûlure continuera de brûler plus profondément la peau, même sans contact avec une flamme ou une braise.

Si les vêtements ont pris feu, recouvrez la victime avec une veste, un tissu ou une couverture (anti-feu, idéalement). Empêchez la victime de courir car cela active les flammes et roulez-la à terre.

Si la brûlure est plus grande qu'une pièce de 2 euros, consultez un médecin.
Si elle est plus large qu'une main, appelez d'office les services de secours au numéro européen unique, le 112

Ne donnez ni anti-douleur, ni à boire ou à manger, ce qui compliquerait le travail des équipes de secours et pourrait même aggraver l'état de la victime.

cp@zswapi.be